

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 3 (1900)

Heft: 151

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : les cantiques d'Yvan

Autor: Camfranc, M du

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-250110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 28^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

28^{me} année LE PAYS

La Chine et les Chinois

(Suite.)

Pour apprendre l'enfant à lire, on lui fait d'abord connaître les caractères dont la réunion sert à exprimer les objets les plus habituels : l'homme, les plantes, les animaux, la terre, le soleil, les ustensiles de ménage etc. En dessous de ces caractères, se trouve peinte la figure correspondante de l'objet exprimé. Graduellement on fait monter de cette sorte l'enfant à la lecture de caractères différents servant à la dénomination d'autres objets.

On a soin de lui faire d'abord prononcer très nettement ces caractères. Après quoi seulement on les lui fait reproduire à l'aide d'un pinceau destiné à cet usage. Voici de quelle assez simple façon on s'y prend. On remet à l'élève une feuille couverte de grands caractères tracés en rouge. Lorsqu'on s'est assuré qu'il est en son pouvoir de les lire et d'en comprendre le sens, armé de son pinceau on les lui fait simplement recouvrir d'encre, mais en exigeant qu'il en suive minutieusement le dessin et tous les contours. Plus tard, sur une feuille transparente, on lui fera calquer ces mêmes caractères. Insensiblement on lui fera employer dans ce but des feuilles de moins en moins transparentes. Lorsqu'enfin à force de labeurs et d'efforts, son coup de pinceau est devenu sûr et habile, on l'exerce à copier et à transcrire de petits caractères en grands et les grands en petits. Par là il lui sera devenu possible d'écrire de mémoire ce qu'on lui dictera ou ce qu'il aura appris par cœur. Posséder une belle écriture est aux yeux d'un Chinois l'un des mérites les plus enviables. Il en est aussi un des plus recommandables pour les examens

d'admission aux grades dont il assurera les plus solides chances de réussite.

C'est un pinceau élégant, dit-on en Chine, de quelqu'un qui a une belle écriture, comme on dit en français, qu'il a une belle main.

Le premier livre qu'on met entre les mains de l'enfant chinois est le San-dze-king. Il contient tout ce qu'il doit apprendre et savoir un enfant. C'est un recueil de sentences composées de trois, quatre, cinq, six vers, se terminant chacun d'une rime. Remarquons en passant que le chinois, comme les langues européennes modernes, jouit dans sa versification, de la contenance de la rime. Tout le long d'une journée, l'enfant sera condamné parfois à apprendre par cœur quelques passages de ce livre, dont il n'aura que le soir à faire la récitation. Les progrès accomplis par le jeune Chinois, permettront ensuite de le mettre en possession des quatre livres de Confucius qui contiennent toute la doctrine du grand philosophe de l'Empire Céleste. La première chose qu'en aura à faire l'élève, ce sera de l'apprendre par cœur. Ce n'est qu'après être parvenu à le loger à peu près tout entier dans sa mémoire, que le maître lui expliquera le sens, lui donnera les explications grammaticales, historiques, morales qu'en comporte l'étude. Quand il l'en estimera capable, celui-ci lui en fera remarquer, apprécier, goûter les diverses beautés morales et littéraires. Également à l'encontre des maximes exposées, il saura lui opposer des objections et l'amener à les résoudre victorieusement. Ce n'est pas à dire évidemment que dans la poursuite de son éducation littéraire, le chinois ne doive pas avoir recours à d'autres livres.

Il s'en faut bien au contraire. Il va de soi néanmoins qu'ils seront constamment des ouvrages chinois.

son Créateur, qu'il aurait dû, surtout, s'humilier et frapper sa poitrine.

Les cloches des paroisses de Paris répondent au bourdon de Notre-Dame ; et, dans les églises, les fidèles se pressaient aux confessionnaux. Tous voulaient apporter une âme purifiée aux fêtes du lendemain.

Lui, les mains sur son visage, se sentait l'âme tordue par une angoisse de remords, et il se répétait, pour mieux s'affirmer dans sa sinistre résolution :

— Demain au coucher du soleil, si elle ne m'a pas permis de m'agenouiller devant elle ; si, d'un mouvement de pitié, elle ne m'a pas relevé, je ne suis plus digne de vivre. Tous sera fini.

La lettre de Boleslas fit son chemin à travers Paris, et arriva chez la Bocellini.

Aussitôt elle reconnut l'écriture. Ah ! le miserable ! il s'agissait, sans doute, d'une demande d'argent, ou bien encore de nouvelles et menaçantes protestations de repentir.

Les charges publiques ne s'ouvrent que devant l'instruction attestée par la conquête des grades, il en résulte assez naturellement dans toutes les classes une profonde estime pour la science ou plutôt le savoir chinois, et parmi les jeunes gens une noble et ardente émulation pour l'acquérir. Rien donc de bien extrêmement étonnant qu'à côté des examens officiels, les familles aient spontanément conçu l'idée et pris l'habitude ancienne déjà de faire concourir entre eux leurs enfants.

Excellent moyen, non seulement de les faire travailler, mais encore de les préparer et de les aguerrir pour les examens de l'Etat.

C'est ainsi que sous l'empire de la coutume assise dans les mœurs chinoises, tous les élèves d'une localité, d'une ville, d'une circonscription donnée, seront tenus de concourir au moins deux fois par an. Les examens, objet du concours, se passent d'ordinaire sous la bienveillante présidence d'un mandarin inférieur, nommé kio-kouan. Il advient toutefois assez souvent que des mandarins de haut rang se placent de gloire de prendre eux-mêmes ce soin à l'endroit des enfants de tout le ressort de leur juridiction. Ces examens sans valeur officielle, n'emportent forcément aucune conséquence d'accèsibilité à une fonction quelconque.

Quant aux examens officiels qui ouvrent aux candidats vainqueurs, la vaste carrière du mandarinat, avec ses nombreuses étapes, si humble que soit le grade poursuivi, il ne laisse point, à l'effet d'écartier toute fraude, d'être pris, des précautions de détail les plus scrupuleuses. Sous peine d'être à jamais exclus du droit de concourir, il n'est permis aux candidats de prendre avec eux que de l'encre, du papier et des pinceaux. Enfermés dans étroites cellules, ils sont séquestrés de toute relation au dehors et comme sous le sceau en quel-

Elle sentit monter et gronder, en elle, une colère indignée. Elle ne voulait pas même lire cette lettre de mendiant, ces phrases fausses de beau parler. Le mieux pour ne pas s'en préoccuper, ni même connaître une vile supplique, serait de prendre une allumette et de mettre le feu à la missive. Le feu, en la faisant tomber en cendres, la purifiait de ce qu'elle pouvait contenir de lâche. Elle serait heureuse de voir la flamme attaquer, les uns après les autres, tous ces mots qui ne devaient être qu'un tissu de mensonges.

Elle ne se doutait pas que l'âme repentante de ce malheureux Boleslas était renfermée dans ce pli ; elle ne croyait même pas cette âme capable de repentir. Et, si elle allait s'attendrir en lisant !... Boleslas était passé maître quémardeur ! D'ailleurs, qu'aurait-elle à lui envoyer ? Rien. Chez elle, dans son nouveau logis, c'était la gêne. Allons ! au feu, même sans être lu, tout ce bon style dramatique ; toutes ces insupportables déclarations de faux repentir.

Feuilleton du Pays du Dimanche 50

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Il signa « Boleslas », omettant d'ajouter, à ce simple nom de baptême, son titre de comte de Ruloff, qu'il ne se sentait plus digne de porter.

C'était, en effet, la veille du saint jour de Pâques. Les cloches des églises se faisaient entendre annonçant l'aube prochaine du grand jour. Mais le tintement des cloches n'indiquait plus au malheureux, où il aurait dû, tout d'abord, aller chercher le premier pardon. C'est devant

que sorte qui a été apposé sur leur porte. Mais auparavant, pour faire la certitude de n'avoir dissimulé aucun livre sous leurs vêtements, ils seront examinés et fouillés avec la dernière minutie.

C'est là qu'en face d'eux-mêmes, et sous le souffle de leur seule inspiration, ils auront à traiter les différents sujets donnés de composition écrite. Légion est le nombre des candidats qui échouent, parmi lesquels beaucoup assurément ou plus tôt ou plus tard iront grossir la foule foisonnante des déclassés en Chine. Ceux même que la fortune a regardé d'un œil clément et favorable, ne sont point pour autant sur le champ bombardés mandarins. Il faudra parfois qu'ils se livrent de longues années encore, à de laborieuses et pénibles études. Il s'en voit même qui y consument en vain toute leur vie.

Mais rien n'égale la persévérente et opiniâtre ténacité d'un grand nombre à l'étude et à l'énergie d'efforts qu'elle nécessite, que les difficultés peut-être, sans nombre et presque insurmontables dont sont semés les programmes d'exams à parcourir.

L'instruction est assez répandue en Chine.

Il n'est guère de villes de quelque importance ne possédant point de collèges de lycées, si on veut, où ne se déploie dans une large mesure l'enseignement du savoir chinois. Bourgs, villages presque sans exception, sont dotés aussi bien que les villes, d'écoles élémentaires où affluent en multitude petits garçons et jeunes gens. Quant aux filles, petites ou grandes, elles demeurent étroitement confinées dans la maison paternelle d'où il leur est sévèrement interdit de franchir le seuil.

L'autorité civile n'a rien à voir, ni de près ni de loin, à la fondation et à la tenue d'une école. Chacun qui le veut, sans condition d'aucune préalable autorisation, est pleinement libre d'ouvrir et de tenir une école. C'est uniquement l'affaire du maître et des parents qui débattent entre eux du prix à lui donner. Ce sont eux seuls d'abord qui ont fait choix d'un maître. On estime en Chine que l'intérêt où est engagé un père à la bonne éducation de ses enfants, est le meilleur conseiller et le garant le plus sûr d'un choix de cette nature. Lors donc qu'il s'agit d'établir une école, soit dans une ville, soit dans un village, il se fait une réunion des principaux intéressés où l'on discute et le choix du maître et l'allocation qui lui sera faite du traitement annuel. Il y est décidé aussi du local qui sera fourni. Si pour

Elle prit une allumette, et se disposait à approcher la flamme de ce papier léger, lorsque, soudainement, elle changea d'avis.

Pour bien prouver au compte de Ruloff que c'était à jamais fini entre eux, et qu'il était désormais inutile de tenter de lui écrire, elle mit la lettre non déchiffrée dans une large enveloppe, sur laquelle elle écrivit l'adresse du comte.

Et sa rancune trouvait un soulagement à infliger cette nouvelle insulte, à celui qu'elle méprisait de toute la foi qu'elle avait eue autrefois, en ce qu'elle croyait alors sa loyauté, sa générosité. Oh ! oui, elle le méprisait de tout l'amour qu'elle avait porté. Comme il fallait qu'elle eût souffert pour en arriver à ce degré d'implacabilité, souffert atrocement ! Les mensonges avaient tué sa foi, la jalouse avait tué son cœur. On l'avait abreuvée d'humiliations et d'outrages. Un ouragan de révolte passait sur sa pauvre âme ulcérée. Ah ! il avait voulu la faire mourir. Il l'avait réduite au mutisme. Et bien ! elle resterait muette ; il avait voulu sa mort. Elle serait morte à tout jamais pour lui.

(La suite prochainement.)

une raison ou pour une autre, le maître tombé en disgrâce, n'est plus du goût de ceux qui l'avaient institué l'éducateur de leurs enfants, il est lestelement remercié de ses services et congédié pour faire place à un autre. L'Etat s'immisce si peu dans les écoles, que pour celles par exemple, fondées par les catholiques indigènes, les maîtres y peuvent en pleine liberté, enseigner et expliquer à leurs élèves la doctrine chrétienne, sans autre contrôle que celui du missionnaire, du vicaire apostolique ou de l'évêque (de la chrétienté ?)

Les familles riches ne se font point faute, ainsi qu'en Europe, de faire donner à domicile par des maîtres du dehors des leçons à leurs enfants. Non moins souvent, ils prennent aussi chez eux des précepteurs.

Ces précepteurs appartiennent la plupart, par leurs grades conquis, à la corporation des lettrés. Ils jouissent d'une grande considération dans leur entourage. Tout en remplissant leur fonctions éducatrices, ils ne laissent point de poursuivre des grades supérieurs dont l'obtention les fera parfois parvenir aux plus hautes charges et au sommet des honneurs.

Les maîtres d'école se recrutent dans la foule si nombreuse en Chine des lettrés déclassés, dont les échecs successifs aux exams, leur ont laissé forcément fermée toute carrière. Ils résident assez souvent dans une pagode ou quelque logement y attenant. Le traitement qu'ils reçoivent parmi les agriculteurs, consiste dans une sorte de dîme qu'en vertu d'un marché conclu, ils prélevent à son profit sur leurs divers produits.

La pleine et entière liberté d'enseignement doublée de l'initiative privée, a une part large et prépondérante dans la diffusion de l'instruction élémentaire jusque dans les plus humbles classes. Aussi grand est le nombre des Chinois, sachant lire et écrire. Les ouvriers, les paysans, les traîquants de tout genre, sont donc en majorité capables de tenir note de leurs affaires journalières, d'écrire des lettres, de calculer, de lire l'almanach, des livres, des brochures, de prendre connaissance des proclamations, des avis affichés des mandarins. On rencontrera même encore assez souvent un almanach, des brochures, un encrrier, des pinceaux jusqu'à dans les humbles bâteaux des nautoniers des fleuves, des lacs, des canaux. Absolument nulle est l'instruction par contre qu'on donne aux jeunes filles. Ce n'est bien que par pure et très rare exception qu'on leur apprend à lire, à écrire, à calculer. Tout ce qu'on leur enseigne se résume à l'amour de la retraite, de la modestie, du silence. Dès l'âge de sept ans, elles sont reléguées et confinées au fond des appartements de femmes. Nul homme n'a le droit d'y pénétrer. Aucune circonstance au cours de leur vie claustrale et monotone, si non celle de leur mariage ne les pourra tirer de cette sévère réclusion où elles vivent et s'appliquent aux soins du ménage, sous la constante surveillance de leur mère, de leur aïeule, de leurs sœurs. Dans les familles riches, on prend quelquefois le souci de faire apprendre aux jeunes chinoises, comme arts d'agrément, la broderie, la peinture sur soie et la musique. Mais ce sera là, à coup sûr, le sommet de leurs connaissances, au dessus duquel il n'y aura plus rien pour elles à apprendre et à savoir.

G. MARTIN, curé de Pleigne.
(A suivre.)

LA VOITURE

III

Alors, elles s'en retournèrent à Neuilly, exposèrent à Bouchardin la situation, et déployé-

rent tant d'éloquence pour lui démontrer la nécessité de faire l'acquisition d'un cheval qui trainât la voiture, que César, convaincu, se montra généreux comme un prince. Le mois précédent, ses droits d'auteur étaient montés à un joli chiffre, par suite de la « reprise » inattendue d'une de ses pièces. Il abandonna quinze cents francs pour l'achat d'un cheval, un homme de lettres dans sa situation ne pouvant pas, disait-il, se faire traîner par une haridelle.

Ravies, Mme Bouchardin et Bernerette céderent au transport de leur reconnaissance, et elles se rendirent au Tattersall, où elles achetèrent un alezan, qu'on promit de leur amener le lendemain. Elles eurent même la bonne pensée, puisqu'elles y étaient, d'aller choisir des harnais. Car, ainsi que le fit remarquer Bernerette, le loueur était bien capable de ne pas laisser atteler la bête, si on ne lui apportait pas de quoi la garnir. Et, à force d'échanger des dépêches, de fixer des rendez-vous, elles parvinrent à faire coïncider la livraison des harnais avec celle du cheval, et par amener l'équipage jusque chez elles, où — malheureusement — elles aperçurent que la porte du jardin était trop étroite pour laisser pénétrer le coupé.

— Il suffira de faire élargir, insinua Mme Bouchardin d'une air entendu... Et maintenant, mignonne va chercher ton père, qu'il vienne admirer son équipage.

Bernerette ne fit qu'un bond.

L'instant d'après, l'illustre auteur du *Prince d'Asnières* et de la *Moutarde après dîner*, descendait un peu alourdi par la sieste à laquelle sa fille venait de l'arracher ; et il restait, à son tour, émerveillé des performances du cheval et de l'élegance de la voiture.

— Superbe ! exclama-t-il.

— Hein ! crois-tu ?... surenchérit sa femme ; et dire que pour dix francs de billets !...

— Dix francs... et mèche ! rectifia César, qui se sentait délesté de ses quinze cents francs... Enfin, c'est égal !... Il est évident que la voiture, à elle seule, vaut...

Et, toute radieuse, Mme Bouchardin exclama :

— Maintenant, César, tu vas nous conduire au Bois !...

Cette invite sembla le réveiller tout à fait.

Certes, César Bouchardin savait comme personne conduire l'intrigue du vaudeville. Mais conduire un cheval, c'était un autre affaire. D'autant plus que le sien, tenu à la bride par le garçon du loueur, donnait déjà des marques d'un inquiétante vivacité. Cependant, le mari de Mme Baptiste se rappela certaines circonstances de sa vie dans lesquelles il avait été — d'intuition — à la hauteur de sa tâche. Il se souvint qu'en 1870, étant garde national, il avait, sans apprentissage préalable, conduit à cheval — au pas, par exemple ! — un convoi de vivres du pont de Clichy au Mont-Valérien ; et il finit par consentir.

— Tu n'as pas peur, je suppose ? lui dit sa femme.

— Peur ? Oh ! non !

— Tu n'auras pour tourner à droite, qu'à tirer la guide de droite ; et pour tourner à gauche...

—... Qu'à tirer celle de gauche ! acheva Bouchardin a qui la simplicité de ces explications donna de l'assurance. Compris !... Eh bien ! alors ; mes enfants, en voiture !... Et maintenant, que la fête commence.

Coussé de son éternel chapeau de paille, César Bouchardin se hissa sur le siège, la femme et sa fille s'installèrent dans le coupé avec de petits cris. Le garçon du loueur referma la portière. Les curieux de la rue firent silence, et